



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE de la 1^{re} année du rôle triennal 2020-2021-2022

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

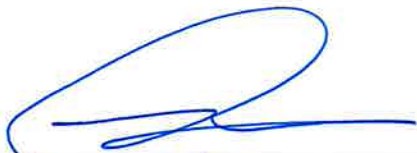
Que l'exercice financier 2020 est le premier exercice auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation 2020-2021-2022 décrété par la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges;

Que l'exercice ci-dessus mentionné s'applique au rôle d'évaluation et annexes, le tout conformément à la loi;

Que le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges pour le premier exercice financier du rôle triennal a été déposé au bureau du secrétaire-trésorier et est disponible pour consultation sur les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 5 novembre 2019

Avis numéro : 2019-64



Martin Leith
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Martin Leith, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 5 novembre 2019, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 5 novembre 2019.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier